

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

### Rassemblement Food trucks DONZ'AIR FESTIVAL année 2026

Cette demande devra être complétée après avoir pris connaissance de l'appel à candidatures ainsi que du règlement intérieur qui ont pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement pour une activité de restauration de Food truck sur le site du Pont de Robinet durant le Festival les 12 et 13 juillet 2025. La ville assure la fourniture en électricité pour chaque emplacement (connexions électriques maximum 3500 W). L'attribution de l'emplacement sur le domaine public en question s'élève à 20,20 € pour les deux jours pour l'année 2026.

Nom : .....

Prénom : .....

Société/dénomination commerciale : .....

Numéro de SIRET : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Votre spécialité : (merci de joindre photos + carte + tarifs) : .....

.....

.....

Fourchette de prix : <10€  entre 10 et 15 €  >15 €

Moyens de paiement : espèces  Carte bancaire

Présence : merci de bien vouloir confirmer en dessous votre présence sur les deux dates :

Samedi 11 Juillet 2026	Dimanche 12 Juillet 2026

Votre truck : merci de joindre des photos de votre véhicule ainsi que le logo de l'enseigne

Dimensions en mètres linéaires de votre truck : longueur..... Largeur : .....

Puissance électrique demandée (en KW): .....

**La pré-inscription ne sera prise en compte qu'à réception de la fiche dûment remplie et du règlement intérieur signé. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

Merci de bien vouloir nous renvoyer ce bulletin avant le **21/04/2026** à l'adresse suivante : [cellule.economique@donzere.net](mailto:cellule.economique@donzere.net) ou directement en mairie de Donzère, 10 avenue Frédéric MISTRAL, 26290 DONZERE, à l'attention de la Cellule Economique (Confirmation d'inscription au plus tard le 07/05/2026 pour les exposants retenus)

**Attention : cette demande ne vaut pas accord** : toute candidature sera examinée par une commission d'attribution composée d'élus et d'agents communaux. Tout paiement sera effectué uniquement après acceptation.

Le présent bulletin ainsi que ses pièces jointes peuvent contenir des données personnelles. Les fichiers et traitements dont ils font l'objet sont effectués dans le respect de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 06 janvier 1978 ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et mis en application le 25 mai 2018.

Date : .....

Signature :

